

# Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2023-EXP-034

## AVIS EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE du Conseil Scientifique Régional du patrimoine naturel AUVERGNE-RHONE-ALPES

Référence de la demande (N° ONAGRE) : 2023-03-17-00422

Dénomination du projet : Mise à jour de la répartition des nouvelles espèces d'amphibiens et de reptiles

Lieu des opérations : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Bénéficiaire : Société Herpétologique de France (SHF)

### MOTIVATION OU CONDITIONS

Suite à une demande de dérogation concernant la mise à jour de la répartition d'espèces d'amphibiens et reptiles en Auvergne Rhône Alpes, nous avons consultés les dossiers qui nous semblent très complets. Ils concernent 5 espèces : l'Alyte catalan, *Alytes algrogavarii*, la Rainette ibérique, *Hyla molleri*, le Crapaud épineux, *Bufo spinosus*, l'Orvet de Vérone, *Anguis veronensis*, et la Couleuvre astreptophore, *Natrix astreptophora*.

Nous notons la capture avec relâché sur place des individus capturés après prélèvement ADN. Nous attirons l'attention sur le respect méticuleux à apporter conformément aux différents protocoles de manipulation des espèces dans le respect de l'hygiène, de prélèvements de l'ADN.

Nous donnons un avis favorable.

EXPERT DÉLÉGUÉ FAUNE

EXPERT DÉLÉGUÉ FLORE

AVIS FAVORABLE  FAVORABLE SOUS CONDITIONS   
DÉFAVORABLE

FAIT LE 25 MAI 2023

SIGNATURE

André Ulmer

